



L'action sanitaire ensemble

CDAAS

GDS Haute-Vienne

Coopérative Départementale Agricole d'Action Sanitaire



excellence sanitaire

✓ Des troupeaux
en pleine forme

Des marchés ouverts

Des risques maîtrisés



www.mars-lezouan.fr/CDAAS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MARS 2025

BILAN DES ACTIVITÉS 2023 / 2024

Je protège mon troupeau

Le rapport d'orientation



Sacré culicoïde ! Il nous aura bien mobilisés en 2024 et cette année ne s'annonce pas plus calme.

L'année dernière, nous étions comme la cigale, fort dépourvus face à MHE et FCO-3 car sans arme pour les combattre, si ce n'est notre savoir-faire d'éleveur et notre bon sens. Pour la FCO-8, nous avions des vaccins. Ce fut le plus virulent de ces virus, ce nouveau variant a frappé le plus fort. La salive usée

pendant nos réunions de secteurs, les communications récurrentes reçues par nos adhérents ont payé : **ceux qui ont vacciné leurs cheptels s'en sont bien sortis, avec peu de casse, sans manque d'agneaux ou de veaux.**

Cette année, avec les vaccins, nous avons « **un petit truc en plus** » : 170 000 doses commandées sur le stock d'Etat pour la FCO-3 et des commandes en MHE sont le signe d'une sensibilisation à utiliser le « bouclier vaccinal ». C'est primordial, au vu des dégâts causés dans les troupeaux : morbidité et mortalité qui se voient et ce qu'on n'avait pas vu : les soucis de reproduction en premier lieu béliers et taureaux. Dans une conjoncture commerciale très positive, encore jamais vue de mémoire d'éleveur, il nous faut « faire le plein » et bénéficier de cette situation favorable de l'élevage. **Les « fondamentaux techniques » sont de retour : conduite sanitaire, minéralisation, équilibre alimentaire, qualité de fourrage, conduite des lots et gestion de la reproduction.** Alors sachons anticiper pour optimiser la productivité numérique de nos troupeaux.

Notre vision de la santé collective s'inscrit dans cette approche globale d'une conduite sanitaire maîtrisée et d'un système immunitaire réactif. C'est ce qui nous a motivé à **renforcer nos actions sur la biosécurité : les sessions de formation** en s'appuyant sur notre OF régional, **les audits de la zone test régionale** qui ont permis de découvrir une nouvelle facette de notre GDS, l'expertise au bénéfice des éleveurs qui veulent avancer. Belle initiative de la FRGDS Nouvelle-Aquitaine qui l'a initiée, de la Région qui porte le projet et du Département qui l'a soutenu.

Sur le front sanitaire, les choses avancent : **le fléau du BVD devient presque anecdotique, l'IBR est pratiquement éradiquée, aucun cas de tuberculose bovine sur la campagne.** Quoi qu'en disent certains, les faits sont là. C'est un travail quotidien qui paie parce qu'il est collaboratif et collectif, basé sur le bon sens et la rigueur. Je souhaite d'ailleurs alerter tout le monde sur le risque de dérive auquel nous assistons sur le dossier tuberculose dans notre région. La souplesse, que certains exigent, est suicidaire pour l'élevage foyer et pour la collectivité !

Il n'y a pas de place pour le partisanisme et le sectarisme en matière sanitaire : pour réussir, **il est nécessaire de fédérer et d'engager tout le monde**, quelle que soit la couleur de son bonnet, son foulard, ses vaches ou son tracteur. C'est alors que nous découvrons le projet aberrant qui voudrait faire absorber les GDS par les Chambres d'Agriculture !!! Nous sortons de plusieurs mois de campagne électorale qui laissent des traces dans nos villages après des affrontements parfois très durs. Comment peut-on imaginer fédérer des éleveurs dans un tel contexte ? Non ! **Les GDS doivent conserver leur indépendance** de toute action partisane, politique, professionnelle ou commerciale, car c'est le seul gage d'efficacité !!! A nous, à nos équipes, d'être à l'écoute, sans dogme ni œillère et de prendre en charge les besoins. Mais que nous puissions décider avec pragmatisme et objectivité pour le bénéfice de nos éleveurs et nos filières ! Le vent de démagisme qui souffle actuellement est prêt à

tout emporter, même ce qui marche ! Je pense aux assises du sanitaire ouvertes récemment sous l'égide de Mme la Ministre. Que nous réfléchissions à une meilleure efficacité, tout à fait d'accord ! Mais voir le sanitaire, sous l'angle des seules contraintes pour les filières et du seul coût pour l'Etat, est simpliste et trop réducteur. L'excellence sanitaire est un atout majeur pour nos fermes, nos marchés, nos concitoyens et notre territoire ! **Notre force est d'avoir des professionnels impliqués dans leurs GDS, des laboratoires fiables, des outils d'expertises indépendants comme l'ANSES et un réseau de praticiens reconnus.**

En 2024, nous avons engagé deux dossiers structurants :

- La filialisation de la **SAS MRSA SERVICES**, avec la CIAEL, est désormais effective. Nous y avons regroupé toutes nos activités de prestations de service : **hygiène, approvisionnement, développement informatique et contrôle de qualité des semences.** Elle dispose des compétences de nos équipes, des moyens opérationnels et financiers pour travailler. Adossée au réseau FARAGO, elle bénéficie de la reconnaissance, de la force commerciale et de la crédibilité de l'enseigne nationale des GDS. Elle peut désormais se développer dans le milieu économique, auprès de nos communes et collectivités, chez les particuliers, chez nous et sur un territoire plus large en partenariat avec les GDS locaux.

- Le second est le projet immobilier de notre siège social. Lancé il y a une bonne année, le dossier avance malgré les contraintes administratives. En cédant la partie devenue obsolète de nos équipements et en construisant « **notre maison commune** » avec CIAEL et SEPL, nous ancrons l'avenir de nos organisations agricoles sur notre territoire.

Un mot sur notre résultat économique qui reste déficitaire... à la hauteur de ce que nous coûtent les factures impayées de certains éleveurs ! Il ne s'agit pas de mettre le couteau sous la gorge de nos collègues en difficulté, mais pour la première fois, nous avons suspendu le tiers-payant et d'autres services à certains mauvais payeurs. Ici encore, il faut que **l'Etat assume les délégations qu'il nous fait porter et que nous sommes d'ailleurs les seuls à pouvoir assurer.**

Avec l'Etat et les vétérinaires, nous avons travaillé dans nos GDS pendant deux ou trois décennies à **lutter** contre les grands fléaux sanitaires et zoonoses. Depuis 30 ans notre cheval de bataille est de les **surveiller** « comme le lait sur le feu ». Le challenge, qui s'offre à nous, est désormais de mettre la **prévention** tout en haut de nos préoccupations ! Prévenir par nos vaccins, nos modes de conduites, nos investissements. En anticipant, nous pouvons travailler **l'action sanitaire de façon positive « en temps de paix » plutôt qu'« en temps de crise »**.

Dans une ambiance parfois anxiogène, j'appelle de mes vœux à un partenariat ouvert en m'adressant à notre environnement professionnel, syndical, politique, territorial. Au sein de la CDAAS, nous voulons y croire. C'est vrai de l'ensemble des équipes salariées. Par leur expertise et leur conscience professionnelle, elles sont à pied d'œuvre chaque jour pour assurer le fonctionnement, apporter leurs conseils et défendre vos dossiers. Je salue ici leur professionnalisme et leur renouveau ma confiance. C'est le cas de nos collègues éleveurs et vétérinaires qui constituent le conseil d'administration. Décideurs des orientations, initiateurs d'actions, ils sont mobilisés en notre nom à tous qui les avons mandatés. **Je termine en tirant un coup de chapeau à tous les éleveurs qui nous ont accueillis ces dernières semaines.** On a vu de belles réalisations, de belles conduites et surtout de beaux projets et des jeunes impliqués qui consolident notre foi dans ce métier et dans notre engagement.

Nicolas COUDERT

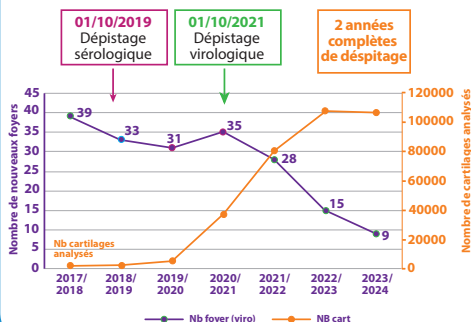
Président du conseil d'administration

Surveillance et lutte

Prophylaxie bovine 2023/2024 :

- 2 267 interventions prévues
- 50 cabinets vétérinaires
- **Brucellose :**
 - 1 969 évaluations conformes
 - 1 non conforme sanitaire
 - 89 non conformes administratives
- **Tuberculose :**
 - 953 évaluations conformes
 - 33 non conformes sanitaires
 - 451 non conformes administratives
- **0 foyer**

BVD



Les GDS de Nouvelle-Aquitaine reconnus OVS dans le domaine animal pour 2025-2029

- **Leucose :**
 - 364 évaluations conformes
 - 1 non conforme sanitaire
 - 27 non conformes administratives
- **IBR :**
 - 62 070 bovins allaitants contrôlés
 - 102 laits de grand mélange
 - 24 bovins réagissant (sur sang)
- **Paratuberculose :**
 - 423 troupeaux engagés
 - 35 010 bovins contrôlés
 - 551 non négatifs
 - 223 élevages en garantie (au 05/03/2025)

Depuis la généralisation de la mise en place du dépistage virologique, **le nombre de nouveaux foyers a été divisé par 4 et le nombre d'IPI par 5**

Prophylaxie petits ruminants 2023/2024 :

Brucellose :

- 63 élevages caprins
- 47 interventions réalisées
- Aucune réaction
- 350 élevages ovins concernés
- 322 interventions réalisées
- 8 réactions non négatives dans 5 cheptels (infirmées)

Border Disease :

Sondage sérologique volontaire sur sérologie de 10 jeunes brebis financé par la FRGDS Nouvelle-Aquitaine. 119 élevages. 6 brebis positives (< 1%) dans 3 élevages. Bilan favorable, peu de circulation récente du virus, mais vigilance lors d'achats.

Prophylaxie porcine 2024 :

Surveillance du SDRP via l'ASPNA

203 élevages recensés (BDPORC) avec des porcins
90 prophylaxies réalisées
Réaction : 0

La santé des abeilles 2024 :

177 apiculteurs adhérents à l'ASAD

Zoom sur la Paratuberculose

Nouveau Référentiel

Le référentiel en matière de paratuberculose bovine a été réactualisé avec notamment deux niveaux de statut :

- **Le statut B :** obtenu après deux dépistages annuels consécutifs (sérologie individuelle) sur les bovins âgés de 24 mois et plus,
- **Le statut A :** obtenu après trois dépistages annuels consécutifs (sérologie individuelle) sur les bovins âgés de 24 mois et plus.

Le maintien du statut A est réalisé par le contrôle des 24-72 mois en sérologie individuelle tous les deux ans (le premier intervient l'année suivant l'acquisition du statut A).

Attention, la notion de bovins « sous apport de garantie » lors des introductions n'existe plus : une sérologie doit être réalisée à l'introduction ou lorsque le bovin atteint l'âge de 18 mois pour les animaux provenant d'un cheptel avec statut.

Zoom sur la MHE et la FCO



Arrivé du Sud du Massif central, le nouveau variant du sérotype 8 de la FCO a été identifié pour la première fois en Haute-Vienne au cours du mois d'août 2023. **Sur la campagne 2023/2024 : 86 foyers bovins, 94 foyers ovins et 1 foyer caprin ont été déclarés.**

Un élevage est déclaré foyer dès lors que des animaux présentent des signes cliniques constatés par un vétérinaire, et une analyse PCR s'avère positive. Ce nombre de foyers est probablement largement sous-estimé et la FCO 8 nouveau variant s'est amplement installée sur l'ensemble du territoire haut-viennois.

Sur le front de la MHE, au cours de la campagne 2023/2024 : 3 foyers ont été identifiés dans des élevages bovins situés dans le Sud-Ouest du département.

A la fin de la campagne 2023/2024, aucun foyer de FCO sérotype 3 n'était recensé sur le département, cette situation a évolué depuis.

Concernant **la prévention**, un seul mot d'ordre : **la vaccination**. Contrairement à l'année dernière, **des vaccins existent pour prévenir la FCO 8, FCO 3 et la MHE**, même si des fluctuations de stocks de doses disponibles sont constatées. L'idée est de profiter de la période hivernale, notamment si les animaux sont rentrés en bâtiment pour les vacciner. Ils seront alors protégés au printemps lorsque moucheron et virus circuleront de nouveau. Il est également primordial de **booster l'immunité** des ruminants en distribuant cet hiver une **ration équilibrée, de complément en minéraux, oligo-éléments et vitamines, de déparasiter** si besoin. Enfin, la reproduction doit être scrutée de près par la réalisation d'échographies, contrôle de semence ou kit avortements si besoin.

Conseil et prévention

Les fonds de mutualisation 2023/2024 :

La solidarité financière en cas de coup dur
166 adhérents ont bénéficié de 68 190 €

LA CAISSE COUP DUR Financement CDAAS

IPI – Analyses – Désinfection
foyers tuberculose –
Paratuberculose – Besnoitiose
– Problèmes sanitaires
majeurs

113 élevages
28 673 €uros



CAISSE RÉGIONALE SOLIDARITÉ Financement FRGDS NA

IPI – Kits avortements
bovins – ovins – caprins

107 élevages
15 544 €uros



Le FMGDS Fond national des GDS

Elimination des IPI
Myiases à Wohlfahrtia

34 dossiers
23 973 €uros



Le FMSE Éleveurs – Europe

Immobilisations dans les
élevages suspects de
tuberculose

12 dossiers instruits
élevage

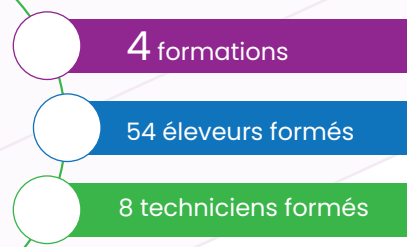


La formation

**La CDAAS, actrice de la formation sur
la prévention et la biosécurité, notre
cœur de métier :**

En 2024 :

En partenariat avec les GTV, la CDAAS
a formé à la **biosécurité** :



Satisfaction taux moyen = 4,5 / 5

En partenariat avec le GTV 87, la
CDAAS a formé 54 éleveurs haut-
viennois à la biosécurité pour prévenir
la tuberculose, 8 techniciens de la
chambre d'agriculture et 19 formateurs
(vétérinaires et salariés de GDS).

Associée au vétérinaire local, la CDAAS
a également réalisé
2 formations sur la
santé des veaux
afin de prévenir les
maladies néonatales.



Zoom sur les analyses prises en charge pour les adhérents

Pour ne pas acheter de maladies :

Nouveaux tarifs « Kit intro »
Je protège mon troupeau en contrôlant mes achats !
Pour maîtriser ce risque, la CDAAS en collaboration avec le laboratoire départemental d'analyses de Haute-Vienne, a mis en place un kit pour cibler les maladies qu'il est recommandé de tester lors de l'introduction de bovin.

« Kit Jeunes »
PCR BVD avec
2 sérologies :
Besnoitiose
et Néosporose
entre 6
et 18 mois
3€

« Kit Adultes »
PCR BVD avec
4 sérologies :
Besnoitiose,
Néosporose,
Paratuberculose
et Fièvre Q
≥ 18 mois
7€

**Ne vous posez plus de questions :
demandez le kit intro à votre vétérinaire
pour chaque introduction !**

Pour surveiller les avortements :

Les kits avortements ruminants s'enrichissent
de 2 valences

4 valences

- BVD
- Néosporose
- Ehrlichiose
- Fièvre Q

2 valences

- FCO
- MHE

NEW

DEUX AVORTEMENTS EN QUELQUES JOURS ?
OU PLUSIEURS EN QUELQUES SEMAINES ?

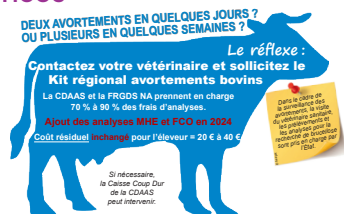
Le réflexe :
Contactez votre vétérinaire et sollicitez le
Kit régional avortements bovins

La CDAAS et la FRGDS NA prennent en charge
70 % à 90 % des frais d'analyses.

Ajout des analyses MHE et FCO en 2024

Coût résiduel (échange pour l'éleveur) = 20 € à 40 €

Si nécessaire,
la Caisse Coup Dur
de la CDAAS
peut intervenir.



Pour l'aide au diagnostic

nombre d'analyses prises en charge à 100% par espèce

Analyses	Bovins	Petits ruminants
Autopsie	4	4
Bactériologie	3	4
Examen mycologique	1	1
Coprologie	8	8
Sérologie distomatose	2 mélanges	1 mélange
Autres sérologies	1 Fièvre Q 1 Chlamydiose 1 Toxoplasmose 1 Néosporose	1 Fièvre Q 1 Chlamydiose 1 Toxoplasmose 1 Salmonellose 1 Border disease
Bilan diarrhée	3	
BVD	Contrôles à l'introduction Plans d'assainissement	

Sans surcoût pour les éleveurs, pris en charge par



Les tarifs 2024 / 2025

Les tarifs pour les bovins

	Cotisation	€ HT	Base de cotisation
CO	Cotisation sanitaire bovine dont la gestion des ASDA	4,60 1,19	Bovins de plus d'un an à la prophylaxie, les naissances et les introductions
CO	Edition des ASDA jaunes	1,35	Animaux en atelier dérogatoire (< ou = à 500 animaux)
CO	Edition des ASDA jaunes	0,69	Au-delà des 500 animaux
CO	Duplicata d'ASDA	3,80	Par ASDA sur demande écrite
CO	Réédition d'ASDA	4,42	Par ASDA sur remise de l'ancienne
FM	Caisse Coup Dur CDAAS	0,02	Tous les bovins
FM	Fonds Régional de Solidarité	0,03	Bovins de plus d'un an à la prophylaxie, les naissances
FM	Fonds de Mutualisation des GDS	0,05	Tous les bovins
FM	Fonds de Recherche National	0,05	Bovins de plus d'un an à la prophylaxie
FM	F.M.S.E	0,12	Tous les bovins
TP	Visite vétérinaire achat tuberculose y compris Idc et prise de sang	54,10	Par visite du vétérinaire et au 1 ^{er} animal
		11,18	Entre le 2 ^{ème} et le 9 ^{ème} animal
		8,50	A partir du 10 ^{ème} animal
TP	Visite vétérinaire achat hors tuberculose	44,50	Par visite du vétérinaire et au 1 ^{er} animal
		8,50	A partir du 2 ^{ème} animal
TP	Visite vétérinaire prophylaxie	44,50	Par visite du vétérinaire
		0,74	Bovins de plus d'un an à la prophylaxie, les naissances et les introductions
TP	Surveillance de la tuberculose	0,74	Bovins de plus d'un an à la prophylaxie, les naissances et les introductions
TP	Prise de sang de prophylaxie	2,82	Par prise de sang effectuée
TP	Analyses dépistage de la brucellose	0,18	Bovins de plus d'un an à la prophylaxie
TP	Analyses dépistage de la leucose	0,04	Bovins de plus d'un an à la prophylaxie
TP	Analyses de surveillance de la BVD et plan d'assainissement	1,35	Bovins de plus d'un an à la prophylaxie, les naissances et les introductions
TP	Analyses IBR par mélange	1,21	Par animal contrôlé
TP	Analyse IBR individuelle	5,86	Par animal contrôlé
TP	Analyse sérologique Paratuberculose	5,68	Par analyse
TP	Analyse Paratuberculose par PCR	17,45	Par analyse

Pour mémoire, la gestion de la paratuberculose et les analyses virologiques des plans d'assainissement du BVD sont pris en charge par les cotisations mutualisées

Zoom sur les factures 2024 / 2025

Les nouvelles factures sont éditées avec un nouveau logiciel depuis début décembre. Leur forme est différente des anciennes. Pour plus de clarté, vous y retrouverez :

- Les articles classés par thèmes: analyses et produits divers (exemple: boutons TST); ASDA de naissances du mois; rééditions et duplicatas d'ASDA; charges de prophylaxie; cotisations annuelles; introductions et ventes.
- Pour chaque classe, les types de cotisations appelées: cotisations sanitaires (services de la CDAAS); tiers-payant (règlement vétérinaires et laboratoires); fonds de mutualisation et recherche.

Vos factures et résultats d'analyses en temps réel sont disponibles sur votre espace personnel du site internet de la CDAAS avec l'adhésion à la dématérialisation.



Les tarifs 2024 pour les autres espèces

	Cotisation	€ HT	Base de cotisation
CO	Cotisation sanitaire ovine	0,22	Par animal
CO	Forfait élevage	6,30	Par cheptel
FM	Caisse Coup Dur CDAAS	0,03	Par animal
FM	Fonds Régional de Solidarité FRGSNA	0,01	Par animal
FM	Fonds de Recherche National	0,01	Par animal
FM	F.M.S.E	0,02	Par animal
TP	Analyses brucelloses	0,21	Par animal présent cotisation mutualisée

Les cotisations pour 2025 seront décidées par le Conseil d'administration de la CDAAS du mois d'avril 2025.
Les cotisations porcines sont désormais appelées par l'ASPNA pour la surveillance de la maladie d'Aujeszky et du SDRP, et la caisse de solidarité régionale.
Les cotisations apicoles sont appelées par l'ASAD (20€ par apiculteur).

Les comptes 2023 / 2024 de la CDAAS

Le compte de résultat en milliers d'euros (K€)

Ventes de marchandises (*)	1 008
Prestations de services	357
Cotisations sanitaires et analyses	3 068
Intervention Etat IDC vétérinaires	661
Délégations d'Etat	69
Reprises de provisions	16
Autres produits	700
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 879
Variation de stock	87
Achats de marchandises (*)	824
Autres achats et charges externes	920
Redevance laboratoire	886
Honoraires vétérinaires	1 354
Impôts et taxes	70
Charges de personnel	1 662
Dotation aux provisions	56
Dotation aux amortissements	65
Autres charges	59
CHARGES D'EXPLOITATION	5 983
RESULTAT D'EXPLOITATION	-104
Produits financiers	2
Charges financières	0
RESULTAT FINANCIER	+2
Produits exceptionnels	1
Charges exceptionnelles	52
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-51
Impôts sur les bénéfices	1
RESULTAT DE L'EXERCICE	-152

* Dont boucles BVD 98 k€



Haute-Vienne
MRSA-SERVICES

Les tarifs des prestations au 01/01/2025

Les tarifs de prestations sont validés
en conseil de surveillance
de la MRSA-SERVICES :

Intervention technicien : **56,00 € HT /h**

Forfait déplacement (hors
Nettoyage/Désinfection) : **60,00 € HT**

Forfait déplacement
Nettoyage/Désinfection : **75,00 € HT**

Prise en charge chantier
Nettoyage/Désinfection
(Tuberculose) : **135,00 € HT**

Nettoyage/Décapage : **56,00 € HT/h**
Désinfection : **0,42 € HT/m2**

Désinfection matériel : **90,00 € HT/h**

Parage 1^{er} animal : **95,00 € HT**
Au-delà : **11,00 € HT/pied**

Forfait destruction de nid
de frelons ou guêpes : **104,00 € HT**

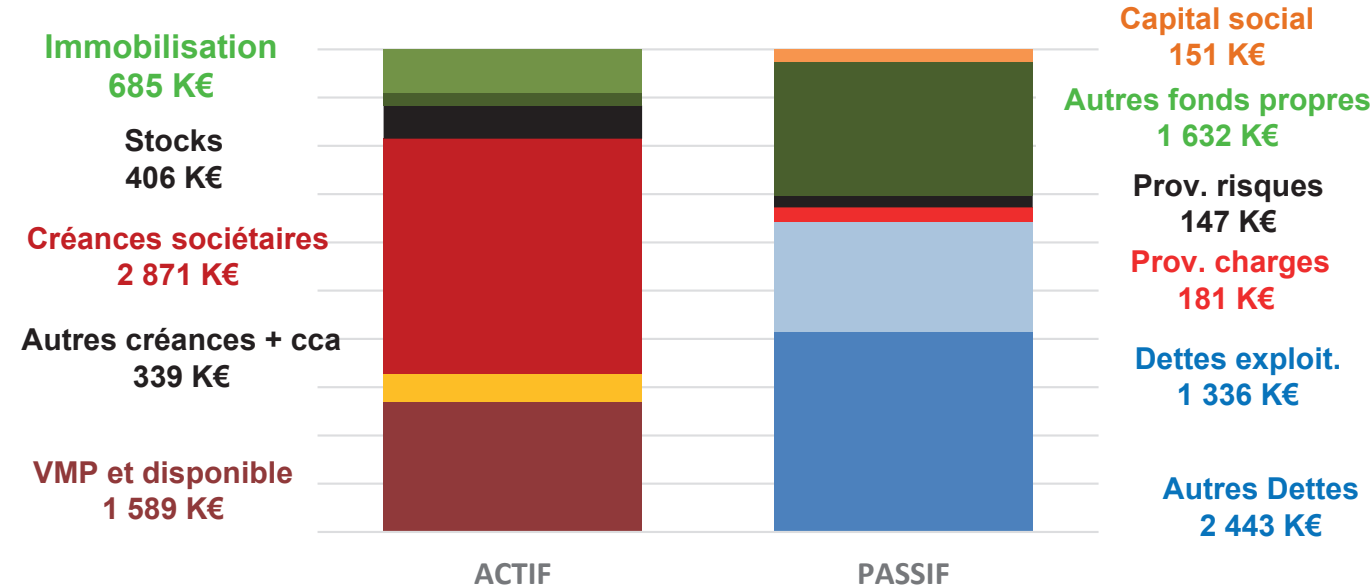
**Pour tout projet d'aménagement
de bâtiment, le déplacement
et les devis sont gratuits.**

Location couloir contention : **400,00 €**

Location écorneuse : **60,00 € HT**

Location baignoire : **250,00 € HT**

Le bilan au 30 septembre 2024 en milliers d'euros (K€)



La vie de la coopérative

Les événements majeurs 2023/2024

Après 30 ans de bons et loyaux services, nous avons abandonné **notre logiciel de gestion « maison » pour AGDS, progiciel spécialisé, partagé avec 40 GDS** pour sécuriser nos activités et limiter les coûts de fonctionnement.

Afin de répondre aux questions des éleveurs relatives aux maladies vectorielles émergentes sur notre territoire, la CDAAS a organisé **2 réunions d'information sur la FCO et la MHE : à Bellac** (à la demande de la FDSEA) et **au CIIRPO** (Saint-Priest-Ligoure).

Présent auprès des futurs installés, le GDS intervient dans le stage de pré-installation et au CFPPA de Bellac.

Partenaire d'Inn'Ovin Nouvelle-Aquitaine, une présence 2024 remarquée de la section ovine de la CDAAS **lors des Ovinpiades régionales et de la 1^{ère} étape des Ovinpiades Mondiales des jeunes bergers**.

L'accueil des futurs étudiants des écoles d'agronomie et vétérinaires sur les élevages du Gaec Lachaud et du Gaec Chabrely et au laboratoire EMIS en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre du **plan national d'intervention sanitaire d'urgence relatif à la Peste Porcine Africaine**, la CDAAS a participé à un exercice de discussion organisé par le SRAL Nouvelle-Aquitaine. Ce travail collaboratif a permis de s'assurer du rôle de chaque structure et de leur bonne coordination.

La participation à **une journée technique sur la contention bovine** organisée par **4 étudiants en BTS PA au lycée des Vaseix** et à **une journée dédiée à la sécurité dans le milieu agricole** organisée par la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs à Saint-Just-Le-Martel.

Les nombreuses rencontres avec les adhérents au **festival de Panazol**, au **Sommet de l'Élevage** et lors des **9 réunions territoriales**.

Les **élus CDAAS** sont acteurs au sein de la **FRGDS NA** (L. Lachaud et C. Delage) mais aussi dans les **commissions nationales : ovine** (L. Valcke), **bovine** (L. Lachaud), **porcine** (N. Coudert) et « **Graines de GDS** » (F. Jousse et J. Faucher).

Sans oublier **de fortes interactions avec la Région Nouvelle-Aquitaine** sur le dossier de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Limoges et le maillage vétérinaire ; des **échanges importants avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne** sur l'appui aux actions sanitaires et les tarifs du laboratoire départemental.

La gouvernance

(tiers renouvelable)

Représentant l'ASAD : Daniel AUDVARD

Nicolas COUDERT à Séreilhac

Christian DELAGE à St-Laurent-Les-Églises

Jean-Marie DELAGE à Saint-Barbant

Laurent DUMONT à Nedde

Julien FAUCHER à Jourgnac

Antony FEISSAT à Bessines-sur-Gartempe

Françoise FORESTIER à Ladignac-le-Long

Président d'honneur : Michel GANDOIS

Bruno GAUSSON à Rancon

Flavie JOUSSE à Saint-Auvent

Lionel LACHAUD à Eyjeaux

Jérémy LECOMTE à Doms

Véronique LEFEVRE à Saint-Laurent-sur-Gorre

Dr. Mercédès MARTIN (Ne Se Représente Pas)

Dominique NADAUD à St-Hilaire-la-T. (NSRP)

Représentant vétérinaire : Dr. Frédéric PAULUZZI

Représentant vétérinaire : Dr. Eric PERIGAUD

Christophe RIFFAUD au Dorat

Marie-Hélène SALE à Saint-Ouen-sur-Gartempe

Claude SOUCHAUD à Peyrat-de-Bellac (NSRP)

Luc VALCKE à Flavignac

Sont candidats :

Thierry DUMONT à Saint-Sulpice-Laurière

Julien DINCQ à Peyrat-de-Bellac

Dr. Antoine FOURNIER vétérinaire à Bellac

Participent également : la DDETSP, la Chambre d'Agriculture, le Conseil départemental de la Haute-Vienne, le Laboratoire LDAR 87 et les syndicats agricoles.

Zoom sur la relation avec les éleveurs

● Le site internet :

www.mrsa-limousin.fr/CDAAS

Une info complète et actualisée : vous retrouvez les actualités sanitaires, la liste des élevages sous apport de garantie, les documents à télécharger et de nombreuses informations techniques.

● **La dématérialisation** : votre espace privé sécurisé. Pour recevoir vos résultats de prophylaxie, rapports d'analyses et factures CDAAS.

● La lettre **sanitaire mensuelle** de la CDAAS :

L'inscription à ce bulletin est gratuite, validez votre (vos) adresse(s) mail sur notre site internet pour être sûr de la recevoir tous les mois.



● 20 articles ont été publiés en 2024 dans l'UNION & TERRITOIRES.

● Les envois de SMS et de courriels sont réguliers pour informer des réunions et des alertes sanitaires.

Zoom sur la biosécurité

Point sur le dispositif régional de lutte contre la tuberculose bovine

● Communes initiales éligibles à hauteur de 80% d'aide (65% Région Nouvelle-Aquitaine et 15% Département Haute-Vienne) : **Ladignac-le-Long, Le Chalard et Pensol**.

● Extension de la zone expérimentale aux communes de **La Meyze et La Roche-l'Abeille** (65% d'aide Régionale).

● **28 audits** réalisés depuis le début du dispositif (13 sur la campagne 2023/2024).

● **7 dossiers déposés** : 302 242 € d'investissements avec 186 478 € d'aide régionale et 43 033 € d'aide départementale.

● Fin des audits : décembre 2025.

● Fin dépôt de dossier : décembre 2026.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



NEW



Haute-Vienne
MRSA-SERVICES

Activités commerciales 2023/2024

1 245 000 € de chiffre d'affaires	Répartition en %
Agrofournitures	51 %
Prestations	29 %
Ventes petit matériel	12 %
Aliments/Minéraux/Vitamines	10 %
Evolution Chiffre d'affaires total (/n-1)	+ 9%

MRSA-Services devient la filiale commerciale de la CDAAS et de CIAEL

Depuis plus de 30 ans, la Coopérative Départementale Agricole d'Action Sanitaire (CDAAS) a développé avec vous, des activités commerciales et de prestations de services. Devant la progression de celles-ci, le conseil d'administration a souhaité accompagner ce développement avec une structure juridique mieux adaptée. Nous avons ainsi décidé de porter ces activités au sein d'une entité spécifique : la S.A.S MRSA SERVICES.

Cette société commerciale est une filiale détenue à 83% par la CDAAS et 17% par la CIAEL.

A part cela rien ne change !

Votre magasin à côté de votre GDS

Retrouvez nos gammes de matériel multi-espèces :

- ✓ Clôture et électrification
- ✓ Petit matériel d'élevage
- ✓ Contention et tubulaire
- ✓ Abreuvement
- ✓ Minéraux
- ✓ Apiculture
- ✓ Alimentation animale
- ✓ Basse-cour
- ✓ Vêtements, bottes et chaussures
- ✓ Rodenticides & insecticides grand public, professionnels
- ✓ Désinfectants, détergeants et EPI



15 rue Auguste Comte à LIMOGES
ou par téléphone au **05 55 04 64 34**



Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven
8h30 - 12h15 et 13h45 - 17h30

Pour suivre nos actualités et nos offres suivez nous sur Facebook



Zoom sur nos activités

L'équipe de FARAGO Haute-Vienne intervient pour la dératisation, la désinsectisation et la désinfection de vos locaux en ponctuel ou en suivi...



Dératisation



Désinsectisation



Désinfection



Guêpes & frelons



Punaises de lit



Contrôle qualité de semence



Conseil

Nos techniciens se déplacent dans vos exploitations pour étudier vos projets, vous proposer des idées et vous conseiller pour l'aménagement de vos bâtiments d'élevage.

Abreuvement

Contention

Minéralisation

Soin et Confort des animaux



Vos techniciens terrains

Roland LACHAUD 06 87 76 09 76
Cyrille CARIAS 06 87 76 09 79



Pour prendre rdv : 05 55 04 64 00



CDAAS - 13 RUE AUGUSTE COMTE - CS 92092 - 87070 LIMOGES - 05 55 04 64 00
www.mrsa-limousin.fr/CDAAS - cdaas@mrsa-limousin.fr